



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 janvier 2016  
Compte rendu affiché le : 28 janvier 2016  
Date de la convocation : 18 janvier 2016

Nombre de délégués : 34  
En exercice : 34  
Présents : 20  
Votants : 20

Nombre de délégués concernés : 24  
En exercice : 24  
Présents : 14  
Votants : 14

Le 26 janvier 2016, à 20 h, en Mairie de Chazelles sur Lyon se sont réunis les membres du Comité Syndical, sous la présidence de Jean-Yves Charbonnier

Etaient présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Lebreton L, Laffont J, Mme  
Cassandre J

CCFL : Bonnier D, Mr Gonon P, Rousset L

CCHL: Moralès P, Murigneux P, Villard P, Rizoud M

SEM :

SIE A : G. Vincent

Autres communes : Viricel A, Dumas C, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Dehaye S,

Etaient excusés : Mrs Rageys G, Ferlay M, Patrat Y, Barcet G, Blanchon PF, Pral C, Biguet S,  
Soleymieux B, Mme Bussière L,

Secrétaire de séance : Vincent G

### **Délibération N°596 : Demande de Participation pour le suivi technique des exploitations – essai séparateur de phase de lisier 2016**

Monsieur le Président explique qu'une expérimentation d'utilisation du séparateur de phase de lisier est conduite par un groupe d'agriculteurs du bassin versant en partenariat avec les syndicats de rivières du Lignon et de la Coise. Le syndicat du Lignon porte les demandes d'aides concernant ce dossier (aide au transport, à la logistique etc...), les couts résiduels sont portés par les agriculteurs. Dans le cadre de cette expérimentation, un suivi technique pour évaluer la plus-value agronomique, environnementale et économique est mis en place, il sera assuré par la chambre d'agriculture de la Loire dans 4 exploitations. Les syndicats portent le cout résiduel lié à ce suivi après subvention, soit 360€ pour le SIMA.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à participer à hauteur de 360 euros pour le suivi énoncé ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres présents - Copie conforme au registre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160126-596-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2016

Fait à Saint Galmier

Le 26.01.2016

Le Président

Jean Yves Charbonnier